

À la une

Le bébé voyageur peut-il être indemnisé d'un retard ou d'une annulation de vol ?

note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER
sous Cass. 1^{re} civ., 6 janv. 2021

Tous les passagers aériens sont susceptibles d'être indemnisés en cas de retard ou d'annulation de vol, à l'exception de ceux voyageant gratuitement ou à un tarif réduit non directement ou indirectement accessible au public.



© Kirill Gorlov

Actualité

Commission *Mattéi* : entre consensus et divisions

focus

Technique

Difficultés en collaboration libérale : quelle protection ?

par Gabriel DI CHIARA
et Carole PAINBLANC

Jurisprudence

Seul le tribunal de commerce est compétent en matière de cession de titres d'une société commerciale

note par Frédéric AZOULAY
et Philippe ZAGURY
sous Cass. com., 6 janv. 2021

Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme

par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université de Paris (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



LIBERTÉS FONDAMENTALES

Les mouvements sociaux, laboratoire de la défense pénale

↘ **VENDREDI 19 MARS 2021**
9H00-13H00

Webformation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND** et **François SAINT-PIERRE**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale

PROGRAMME

9h00 Début de la webformation

Introduction

Philippe VOULAND, avocat (Marseille et Paris)

I. Le mobile politique, un nouvel argument de défense ?

François SAINT-PIERRE, avocat (Lyon et Paris)

II. La liberté de manifestation : Contrôles d'identité, retenues policières, passage de manifestants

Vincent BRENGARTH, avocat (Paris)

Questions et réponses

III. La surveillance policière : Drones, reconnaissance faciale, ...etc.

Zoé VILAIN, avocate (Paris)

Questions et réponses

IV. La liberté d'expression : Médias et réseaux sociaux, jurisprudence, loi de 1881 et comparution immédiate

Marie BURGUBURU, avocate (Paris)

Questions et réponses

Le point de vue de deux élus :

. Ugo BERNALICIS, député LFI

. François BAROIN, président de l'Association des Maires
de France, Maire de Troyes

Questions et réponses

13h00 Fin de la webformation



Validez 4H de formation !

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2021
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 525,82 € TTC
Recueils + table seuls : 505,40 € TTC
Journal, recueil + table : 699,39 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 589 €
Journal, recueil + table : 795 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 192 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

Un encart « Réflexe Contentieux Administratif »
est joint à ce numéro.

Actualité

- Compétitivité des entreprises : le CNB à l'écoute des préconisations des petites et moyennes entreprises 5
- Fraude fiscale : l'OCDE veut faire la chasse aux « facilitateurs » 7
- Commission *Mattéi* : entre consensus et divisions 9
- La lutte contre les violences familiales envers les enfants doit devenir une priorité nationale
libres propos par Béatrice PENAUD 11

Technique

- Difficultés en collaboration libérale : quelle protection ?
par Gabriel DI CHIARA et Carole PAINBLANC 13
- Le défaut de mise en œuvre de la tentative obligatoire de résolution amiable du litige est-il régularisable en cours d'instance ?
par Geoffroy HILGER 16

Jurisprudence

- Seul le tribunal de commerce est compétent en matière de cession de titres d'une société commerciale
note par Frédéric AZOULAY et Philippe ZAGURY sous Cass. com., 6 janv. 2021 18
- Le bébé voyageur peut-il être indemnisé d'un retard ou d'une annulation de vol ?
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous Cass. 1^{re} civ., 6 janv. 2021 20
- Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA 24
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 29
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 35

Aux marches du Palais

Portrait

- Michel Guichard, bâtonnier du barreau des Hauts-de-Seine 38

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ

Avec la participation de

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL
et Bélanda WALTZ-TERACOL

39